

NOU[S]VELLES

ÉDITO [1] – MON JOB AU CSP [2] – DOSSIER [3] – SECTEUR JURIDIQUE [4] – BRÈVES [4] – EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉ ET COMPTES 2020 [FEUILLET ORANGE]



TOUT LE MONDE SUR LE PONT

(ÉDITO)

« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts »

Cette citation d'Isaac Newton, qui n'était pas une pomme, s'inscrit parfaitement dans la mission du CSP Neuchâtel qui est là pour jeter des ponts. Notre travail prend tout son sens, aujourd'hui plus que jamais. Le CSP est une tête de pont face à l'injustice sociale et aux problèmes socio-économiques. Il s'engage quotidiennement pour la prévention à l'endettement, l'insertion sociale et professionnelle, le soutien social et juridique. Le CSP a répondu présent devant l'urgence de la pandémie. Cependant son action n'est de loin pas près de s'estomper, les effets économiques de la pandémie risquant de se manifester sur le long terme. Pour maintenir nos prestations, pour construire et consolider ce pont social, nous avons besoin... de briques! Donc de vous!

Pierre Borer
Directeur du CSP du canton de Neuchâtel

[MON JOB AU CSP]

Elodie Da Costa, assistante sociale au secteur réfugiés du CSP, partage son attrait pour ce domaine et nous parle de son parcours, plutôt atypique.



De nature discrète et sérieuse, Elodie a toujours ressenti, aussi loin qu'elle se souvienne, l'envie d'agir et de venir en aide aux autres : « Ce doit être mon côté altruiste », souffle-t-elle en souriant avant de poursuivre, « en même temps, si tu te destines à une profession sociale, c'est que tu as cette fibre, cette envie d'accompagner les gens. Personnellement, je ne comprenais pas comment on pouvait laisser des personnes en difficulté sans rien faire ». C'est donc tout naturellement qu'elle s'est tournée, dans ses choix de formation, vers des études mettant l'être humain au cœur de leur préoccupation. Tout d'abord, elle se destine à la pédiatrie, domaine plus scientifique, avant de se diriger en psychologie et en sociologie. Suite à l'obtention de son bachelier, elle décide d'entreprendre un master en travail social à l'Université de Fribourg. Elodie n'a donc pas suivi la voie la plus directe ni la plus traditionnelle pour se former au métier d'assistante sociale, pour lequel il existe un bachelier spécifique de 3 ans en Hautes écoles spécialisées, mais ces « détours » lui ont permis d'avoir une vision globale et d'enrichir ses connaissances. Durant son cursus universitaire, elle est amenée à effectuer un stage, c'est ainsi qu'en 2019 elle fait ses premiers pas au sein du CSP Neuchâtel.

Elodie, tu as débuté au CSP en tant que stagiaire au secteur social-prévention désendettement avant d'être engagée au secteur réfugiés. Que retiens-tu de ton premier mandat ?

Il y a tant à dire ! Tout d'abord, j'ai démarré mon stage dans le vif du sujet, en participant aux Cash-Cash parties où j'ai beaucoup appris en apprenant aux autres : les assurances maladie, le loyer, les impôts, comment définir son budget, etc. Tous les conseils apportés m'ont été très utiles à titre personnel lorsque j'ai pris mon indépendance et me servent encore aujourd'hui dans mon travail d'accompagnement des

personnes. C'était une bonne entrée en matière sur tous les plans ! Hormis cela, je retiens une phrase d'Estelle Picard, ma référente de stage, me disant qu'à travers l'accompagnement réalisé au secteur social, « on devenait davantage psychologue qu'assistante sociale ». En effet, on aide les personnes qui ont des difficultés financières et administratives à établir des budgets, à rattraper leurs dettes, à réaliser certaines démarches administratives, mais pour beaucoup on est surtout un soutien moral, en étant avant tout à leur écoute. Un autre point que je tiens à soulever, c'est notamment l'ambiance entre les collègues, leur conseil avisé, leur soutien et leur empathie à mon égard, qui ont beaucoup contribué à mon apprentissage du métier.

Tu n'as pas choisi la voie disons « traditionnelle » pour devenir assistante sociale en réalisant un master universitaire en travail social. Comment s'est déroulé le passage de la « théorie » à la « pratique » lors de ton stage ?

Au début, j'avoue avoir ressenti un certain écart entre ce que j'apprenais dans mes études et le côté « terrain ». En effet, c'est vraiment lorsque tu es actif, lorsque tu pratiques, que tu prends conscience de ce qu'est le travail social. De plus, contrairement à une voie HES qui exige notamment davantage de stages, à l'Université il y a moins de cas pratiques, d'apprentissage purement méthodologique traitant, par exemple, de la façon de mener un entretien. Il s'agit d'une formation davantage conceptuelle et focalisée sur certains aspects du travail social et, plus particulièrement, sur des questions de problématiques sociales. C'est vraiment à travers mon stage au secteur social que j'ai pu appréhender de façon complète le métier d'assistante sociale.

Travailler avec une population issue de la migration était, semble-t-il, une évidence pour toi. Pourquoi ?

Cela vient notamment de ma vision du travail social, lorsque j'imaginais ce que je pourrais accomplir pour les autres. Je ressentais l'envie d'accompagner des personnes qui se trouvent en rupture, comme par exemple les jeunes en décrochage scolaire. Mon souhait était vraiment de contribuer à l'intégration des personnes, les accompagner dans ce processus en les aidant notamment à comprendre le système qui les entoure. Durant mon stage au CSP, j'entendais mes collègues du domaine migration au sujet des situations qu'ils suivaient, des démarches et du travail d'accompagnement réalisé quotidiennement, cela m'a tout de suite parlé et attiré. Les personnes réfugiées quittent tout, elles arrivent dans un pays dont elles ne connaissent ni la langue, ni les codes, en somme elles repartent complètement de zéro et ont tout à réapprendre. Mon rôle d'assistante sociale est de les accompagner dans leur quotidien : cours de langue, compréhension du fonctionnement du système suisse, recherche d'appartement, démarches administratives, recherche d'emploi, etc., pour qu'elles s'intègrent au mieux et parviennent à retrouver une certaine sérénité de vie. C'est très enrichissant, challengeant aussi, mais je me sens vraiment utile et c'est gratifiant. Mon engagement au secteur réfugiés du CSP Neuchâtel correspond en cela en tous points aux attentes que j'avais envers ce métier.

Propos recueillis par Natascha Dubois

[DOSSIER] LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT

En 2021, une nouvelle loi de lutte contre le surendettement, phénomène en constante augmentation en Suisse, est entrée en vigueur dans le canton de Neuchâtel. Entretien avec Judith Notter, chargée du projet de Détection précoce du surendettement.

Quels constats ont amené l'État de Neuchâtel à revoir sa politique en matière de lutte contre le surendettement ?

La thématique du surendettement comprise en tant qu'enjeu de société est assez récente. Auparavant, on envisageait le surendettement comme relevant de la responsabilité de quelques individus dépensiers et peu scrupuleux dans la gestion de leur budget. Aujourd'hui, l'augmentation du surendettement oblige à reconsidérer le phénomène et à le traiter comme un problème structurel : la pauvreté, la précarisation de l'emploi, l'augmentation des dépenses mensuelles, la hausse des inégalités, ont pour conséquence qu'un simple aléa de la vie (divorce, chômage, maladie, ...) peut faire sombrer n'importe qui dans la spirale du surendettement.

En termes d'effets, le surendettement impacte tous les aspects de l'existence des personnes concernées : bien-être psychologique, relations sociales, emploi, santé, logement, etc. L'entourage et la société dans son ensemble sont aussi affectés. Le surendettement représente notamment un enjeu de santé publique : soit en raison de ses effets sur la santé mentale des individus, soit par son impact sur le mode de vie (alimentation, accès au sport), soit parce que les personnes renoncent aux soins médicaux. Le surendettement a également des répercussions sur le maintien à l'emploi et sur la réinsertion professionnelle (extrait des poursuites, absence d'incitation à l'emploi). Enfin, d'un point de vue relationnel, les difficultés financières peuvent être source de conflit au sein des ménages et générer des difficultés de formation pour les enfants.

Le canton de Neuchâtel travaille donc depuis plusieurs années à la mise en œuvre de mesures de prévention et de lutte contre le suren-

dettement. Il a par exemple été le premier canton romand à créer un fonds de désendettement en 1994. Toutefois, face à l'accroissement du nombre de ménages surendettés, il a fallu repenser le plan d'action. En effet, le canton a reconnu qu'il ne suffit plus de proposer des mesures curatives et qu'il est nécessaire d'intervenir le plus tôt possible dans le processus du surendettement, afin d'éviter que les personnes se trouvent dans des situations trop avancées au moment où elles cherchent des solutions. Or, statistiquement, 80% des personnes touchées consultent seulement après 3 ans de surendettement (20% restant au bout de 10 ans). La volonté de l'État est donc d'agir en amont, en renforçant la prévention et en proposant une mesure de détection précoce, approche assez nouvelle, en complément aux mesures de désendettement.

Quels sont les enjeux et objectifs de la détection précoce ?

Alors que la prévention consiste à identifier des moments de vie durant lesquels il est important de sensibiliser la population aux thématiques financières et au surendettement (arrivée d'un enfant, indépendance financière, retraite, etc.), la détection précoce a pour objectif de repérer, à l'aide de signaux spécifiques, les personnes se trouvant déjà exposées au surendettement. Le but est d'agir entre le moment où l'endettement devient problématique (situation où la personne parvient à honorer ses dettes, mais au prix de grands sacrifices générant des difficultés d'ordre relationnel, de santé, etc.) et le moment où les personnes se retrouvent en situation de surendettement sévère (situation d'accroissement continu et inévitable des dettes).

Dans la pratique, la détection précoce sera assumée par des services publics clés, identifiés comme étant potentiellement en contact



« Bien qu'il soit honorable d'essayer de s'en sortir seul(e), il faut encourager les personnes à demander de l'aide. »

avec des personnes surendettées. Premièrement, la mesure consiste à déterminer des signaux spécifiques à chacun des services. Par exemple, pour le Service des ressources humaines, les demandes d'avance sur salaire à répétition constituent un indicateur. Deuxièmement, il s'agit de sensibiliser le personnel de ces services aux enjeux du surendettement et aux signaux d'alarme, tout en les informant des accompagnements proposés par les institutions compétentes en matière de désendettement, telles que le CSP Neuchâtel. Il n'est pas question de réaliser une enquête sur la situation économique des individus, mais d'être outillé le mieux possible pour les orienter avec bienveillance. Le CSP Neuchâtel, en plus de l'expertise en matière de surendettement qu'il apporte dans l'élaboration du projet, aura pour rôle d'intervenir auprès des personnes identifiées souhaitant un accompagnement. En multipliant les services, l'objectif est de toucher le plus de gens possible et que, à terme, il y ait moins besoin de mesures curatives.

Avec la crise sanitaire, est-ce que de nouvelles craintes ont émergé par rapport à la problématique du surendettement ?

Des suspicions quant aux répercussions de la crise sanitaire en matière de surendettement des personnes existent, mais ses effets ne sont pas encore mesurables. Ils ne deviendront visibles qu'avec un cer-

tain retard, en raison notamment de la latence constatée de 3 ans minimum avant consultation. Néanmoins, des actions de communication auprès de la population et de prévention auprès des demandeurs et demandeuses d'emploi sont en cours d'élaboration pour anticiper ces effets. En effet, la crise a généré une augmentation (temporaire) du chômage à Neuchâtel et une augmentation plus durable des situations de chômage longue durée (liée aux difficultés de retrouver un emploi). Or, avec la fin des régimes d'exception permettant de rallonger la période de droit aux indemnités chômage, il est à craindre que nous observions une hausse des arrivées en fin de droit et des problèmes financiers rattachés. C'est pourquoi il était important de réagir face à ces impacts observés de la crise sanitaire. De manière plus générale, dans le contexte socio-économique actuel, il est essentiel de faire tomber le tabou entourant les difficultés financières, de rappeler à la population que le surendettement peut toucher tout le monde et qu'il est impératif de consulter au plus vite.

Propos recueillis par Natascha Dubois

[+] L'INVITÉE

Docteure en philosophie, spécialisée en éthique sociale et économique, Judith Notter travaille au Service de l'action sociale (SASO) depuis février 2021. Elle est chargée du projet de détection précoce du surendettement dans le cadre de la nouvelle loi cantonale.

[SECTEUR JURIDIQUE]

En 2019, Maria*, ressortissante brésilienne en Suisse depuis 2012, reçoit la décision de refus de prolongation de son permis de séjour de la part du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) à Berne. Cette décision intervient suite à sa séparation d'avec son mari et père de son enfant. Avec le soutien du CSP, elle fait recours auprès du Tribunal administratif fédéral.



@Stock.com/indolours

Après plusieurs années de vie conjugale compliquée, mariée à un homme de nationalité européenne qui se révèle colérique et de plus en plus violent verbalement, psychologiquement et physiquement, Maria prend en 2017 la décision de le quitter au risque de voir son titre de séjour compromis. Travaillant au sein de l'entreprise de son mari, elle se retrouve du jour au lendemain sans emploi. Ne pouvant bénéficier de l'assurance-chômage, elle est dans l'obligation de faire appel à l'aide sociale pour subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant dont elle a obtenu la garde. Aide qui sera toutefois de courte durée, puisque 6 mois plus tard elle parvient à retrouver une autonomie financière en étant employée dans une société de nettoyage. Mais, très rapidement, elle est victime d'une maladie qui l'empêche de garder son emploi et doit alors se réorienter, ce qu'elle fait brillamment. Malgré tous les efforts d'intégration dont elle fait preuve, qu'il s'agisse de son apprentissage

de la langue ou de sa recherche constante d'indépendance financière s'illustrant jusqu'à l'acceptation d'emplois pénibles, la décision de refus de renouvellement de permis tombe: Maria est jugée comme insuffisamment intégrée en Suisse et elle a trois mois pour quitter le pays. La décision s'appuie notamment sur les dettes d'aide sociale et la difficulté de s'en acquitter, mais nie les violences conjugales subies qui ont pourtant prêté les conditions de bonne intégration de Maria puisqu'elles sont à l'origine de son passage à l'aide sociale. Le SEM a jugé que les violences étaient réciproques, Maria s'étant défendue physiquement au cours d'une altercation. Ne sachant plus comment gérer seule les démarches, elle s'adresse au CSP. Un dossier de recours est constitué, faisant état, preuves à l'appui, des violences conjugales répétées (dossier médical, témoins, plainte déposée au centre LAVI) et donc de la nécessité de la séparation tant pour elle que

pour son enfant. Le CSP invoque également la jurisprudence relative à l'accord de la libre circulation des personnes (ALCP) qui permet au parent d'un enfant de nationalité européenne d'obtenir un permis de séjour sous certaines conditions. Suite aux différents arguments et aux preuves apportées, le SEM accepte finalement de faire marche arrière en annulant sa décision de refus et en accordant une autorisation de séjour à cette maman.

Cette situation est loin d'être un cas isolé et illustre la difficulté des femmes issues de la migration à s'extraire d'une relation conjugale néfaste en raison des lourdes conséquences sur leur droit de séjour que cela peut entraîner.

*Prénom d'emprunt

Propos recueillis par Natascha Dubois auprès de Crystel Dufaux Hess, avocate-conseil au CSP Neuchâtel, en charge du dossier.

[BRÈVES]

Formation du CSP Neuchâtel

Le 26 novembre 2021, le CSP Neuchâtel dispensera une journée de formation sur « Le Domaine de l'asile en Suisse », si la situation sanitaire le permet. La formation se composera des trois modules suivants:

- Contexte migratoire en général (géographique, historique et politique)
- Procédure d'asile
- Droits et obligations des personnes migrantes liées à l'asile. Cette journée est ouverte à toutes personnes intéressées par les

questions liées au domaine de l'asile. Informations détaillées sur le site du CSP: www.csp.ch/neuchatel.

Speed meeting du bénévolat

Le CSP Neuchâtel vous donne rendez-vous le samedi 25 septembre 2021 au Restaurant Max&Meuron (Théâtre du Passage) à l'occasion du speed meeting organisé par bénévolat neuchâtel.

www.ensemble-ne.ch

Ce site vous orientera en quelques clics vers le service public ou

l'association susceptible de répondre à vos besoins.

www.guidesocial.ch

Ce site répond à de nombreuses questions sociales et juridiques.

www.csp.ch

Vous y trouverez toutes les actualités des CSP et plus particulièrement celles du CSP de Neuchâtel en un seul clic.

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)

[CONTACTS]

CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11, CP 233
2002 Neuchâtel 2
032 886 91 00
csp.neuchatel@ne.ch

CSP LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 91 00
csp.neuchatel@ne.ch
www.csp.ch/neuchatel

CCP 20-4713-9

IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

BOUTIQUE NEUCHÂTEL

Rue des Sablons 48
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

BOUTIQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Puits 1
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

BOUTIQUE LA JONCHÈRE

La Jonchère 40, Boudevilliers
Mercredi au vendredi de 13h30 à 17h30, samedi de 9h00 à 16h00

RAMASSAGE À DOMICILE (gratuit) DÉBARRAS D'APPARTEMENTS (sur devis)

032 886 91 50

[IMPRESSUM]

ÉDITION NEUCHÂTEL**Éditeur responsable**

CSP Neuchâtel
Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 91 00
csp.neuchatel@ne.ch

Impression

Imprimerie de l'Ouest SA
Cormondèche

Ont collaboré à ce numéro

Pierre Borer (directeur),
Fabienne Sallin (responsable financière)

Conception

Buxum-communication.ch

Relecture

Laure Godat

Rédaction et réalisation

Natascha Dubois, Olivier Salvi

EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DU CSP

Extrait du Billet du Directeur

Notre slogan en réponse à la pandémie, « Faire face ensemble », traduit bien notre action.

Ensemble avec notre Conseil de Fondation ;

Ensemble avec toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du CSP ;

Ensemble avec tous nos bénévoles ; Ensemble avec nos partenaires étatiques et privés ;

Ensemble avec nos soutiens financiers et donateurs ;

Et surtout : ensemble avec toutes celles et ceux qui sollicitent notre appui pour rester acteurs de leur vie.

Un chaleureux merci à toutes les personnes et institutions citées.

PRESTATIONS 2020 EN BREF

Secteur social – Prévention et dé-sendettement

Sortir de son « quotidien » professionnel, s'engager dans d'autres formes d'accompagnement en privilégiant le téléphone, les visioconférences, les courriels et les courriers, tout en se confrontant à de nouveaux questionnements face à une situation aussi improbable qu'une pandémie, telle aura été la nature de notre activité depuis la mi-mars. 2020, une année sans doute « extraordinaire », dont on retiendra les élans de générosité et de solidarité, la magie des moyens informatiques à disposition, mais aussi les limites de l'accompagnement quand la rencontre ne peut plus que s'envisager par technologie interposée.

Les Ficelles du Budget

Si les Cash-Cash parties de janvier et février ont été réalisées, les autres ont été annulées. La pandémie s'est inscrite dans nos vies et dans nos agendas. Des annulations qui ont permis de réfléchir à un nouveau concept d'intervention « Covid-friendly ». Un concept intéressant qui pourra certainement être adapté et repris dans nos interventions futures et s'inscrire dans le dispositif cantonal de prévention contre le surendettement dont la loi a été votée par le Grand Conseil.

Secteur juridique

467 personnes ont contacté la permanence. La majorité des questions relevaient du droit de la famille, notamment en cas de séparation (entretien des enfants ; droit de garde ; droit de visite ; contributions d'entretien non payées etc.). De nombreuses questions ont été posées en matière de droit du contrat de travail durant cette année particulière. Viennent ensuite les questions relatives aux assurances sociales, dont le fonctionnement et l'octroi des RHT, ainsi que celles concernant l'octroi d'allocations pour perte de gain. 200 dossiers ont été traités. Nous avons aussi rédigé des recours et des oppositions en matière d'assurances sociales et de droit des étrangers et préparé des conventions de séparation. Enfin, nous avons également traité les questions juridiques rencontrées par les collègues d'autres secteurs.

Secteur insertion de la Joliette

L'année débutait sur les chapeaux de roue avec l'accueil de la première volée du programme Ressources et l'inauguration des locaux. L'arrêt des activités en présentiel en raison de la pandémie est venu tout chambouler, compliquant le travail social. Il a fallu maintenir le lien et organiser le travail à distance et l'équipe a su démontrer qu'elle est capable de s'adapter et de se réinventer en un temps record. Malgré les difficultés liées au Covid, de nombreux projets ont été menés à terme, comme la rénovation de la cuisine ou la redynamisation du secteur communication et multimédias. Au total, 88 bénéficiaires ont été accompagnés par la Joliette.

Secteur conjugal

90 dossiers ont été traités : 65 nouveaux dossiers et 25 ouverts les années précédentes. Ce sont 62 couples et 28 personnes seules qui ont fait un suivi thérapeutique. On constate une baisse du nombre de dossiers due à la pandémie. Durant 12 semaines nous avons travaillé à distance, les entretiens se sont ainsi déroulés par téléphone et

visio-conférence. À cette période, les nouvelles demandes étaient en nette diminution. Nous avons effectué 373 entretiens : 243 entretiens de couple, 97 entretiens individuels et 33 entretiens téléphoniques et/ou courriels dans le cadre de la ligne téléphonique de l'Arc jurassien, lorsque notre service assurait les permanences.

Secteur requérants d'asile

La pandémie a eu une influence notable sur les flux migratoires en 2020, en raison de la fermeture de nombreuses frontières, et par conséquent sur notre activité. Une baisse des demandes d'asile, estimée à environ 22%, a été constatée. Notre travail a été complexifié pendant le semi-confinement, ne pouvant avoir de contacts en présentiel avec les personnes nous sollicitant. Ces dernières parlant souvent mal le français, les échanges ont été plus compliqués qu'à l'accoutumée. Nous avons toutefois reçu 226 personnes lors de nos permanences hebdomadaires et suivi le dossier de 94 requérants d'asile. Nos formations en matière d'asile ont dû être suspendues au vu des restrictions sanitaires. Nous avons bon espoir de pouvoir les dispenser en 2021 en parallèle aux conseils juridiques prodigués.

Secteur réfugiés statutaires

Peu de nouveaux dossiers ont été suivis par le secteur en 2020, le nombre de demandes d'asile ayant drastiquement diminué au cours de l'année au plan national, notamment en raison de la pandémie. Le secteur a toutefois été bien actif puisqu'il a travaillé sur deux projets de formation dans le cadre de l'appel d'offre d'ESPACE, nouveau lieu dédié à l'apprentissage et à l'intégration pour les personnes issues de la migration.

Secteur insertion migration asile

L'année 2020 a été marquée par les diverses vagues de mesures sanitaires liées à la pandémie. Cela a exigé de la souplesse et de la créativité dans l'accompagnement individuel et collectif de

notre public-cible au niveau de la construction et de la validation de leurs projets professionnels. Malgré tout, l'équipe est particulièrement satisfaite d'avoir contribué à l'intégration, en formation ou en emploi, d'un nombre significatif des personnes accompagnées durant cette année exceptionnelle.

Secteur ramassage et boutiques

L'année débutait par l'inauguration de notre Boutique La Jonchère, à présent dotée de trois étages chauffés, lumineux, aérés, avec l'apport d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite et pour le transport du matériel. Après une journée portes-ouvertes où la population a répondu présent, nos trois Boutiques ont dû rester fermées durant 8 semaines. En novembre, la Boutique Neuchâtel a enfin pu voir sa surface doubler, après l'octroi de la location d'une extension du sous-sol et des travaux d'aménagements qui ont nécessité une fermeture de deux semaines. Les clients et les bénévoles disposent dorénavant d'un lieu espacé et encore plus accueillant ! De beaux projets ont donc été menés à terme. Il faut toutefois souligner que la pandémie a impacté le volume de nos prestations et l'exercice financier en raison de la suspension des activités.

Secteur communication

En 2020, le CSP s'est doté d'un secteur communication à 45%. Plusieurs projets ont vu le jour, notamment en collaboration avec le secteur vente. La présence des Boutiques sur les réseaux sociaux a ainsi par exemple été renforcée tout au long de l'année. Pour combler les absences de colloque et de rencontres entre les collaborateurs et collaboratrices, une Newsletter interne a été diffusée. La campagne annuelle, dont le slogan « Personne n'est à l'abri » visait à destigmatiser les personnes en situation de précarité n'a que trop trouvé écho avec les impacts sociaux-économiques de la crise sanitaire, témoignant du fait que, plus que jamais, le travail des CSP doit être rendu visible.

COMPTES DE L'EXERCICE 2020 DU CSP NEUCHÂTEL

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Subventions et donations</i>				
EREN et Paroisses	270'000.00	286'000.00		
Contrat de prestations État de Neuchâtel	214'900.00	214'900.00		
Service dettes	240'000.00	240'000.00		
Service consultations conjugales	110'000.00	110'000.00		
Indemnisation dossiers réfugiés	1'059'200.00	1'072'000.00		
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL SA :				
Secteur social	66'966.90	74'412.80		
EPER : Secteur requérants d'asile	25'000.00	65'000.00		
COSM : Programme ECHELLE	131'200.00	136'000.00		
Programme CISP	189'378.00	125'000.00		
Programme MyConnection	80'000.00	80'000.00		
CONTRIBUTION SASO :				
Secteur insertion la Joliette-CSP-Ressources	718'704.00	515'592.00		
PRESTATIONS DIVERSES	339'719.35	166'587.55		
LOTIERIE ROMANDE-Commission neuchâteloise	62'000.00	130'000.00		
DONS				
Amis du CSP	199'897.75	192'952.73		
Campagne de Mars	65'867.30	54'901.32		
Budget des autres	45'655.40	34'578.50		
Dons in memoriam	11'945.00	10'759.42		
Dons et Legs	275'430.76	40'000.00		
Contributions clients	51'479.50	45'263.70		
BOUTIQUES ET DÉBARRAS	707'481.90	760'149.12		
LA JOLIETTE	102'687.44	142'171.66		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4'967'513.30	4'496'268.80		
CHARGES D'EXPLOITATION				
Contributions et donations versées				
Budget des autres	41'372.15	38'298.30		
Campagne de Mars	2'164.80	2'679.00		
Amis du CSP	13'567.40	13'613.70		
Fonds Privé	127'174.55	33'038.45		
Ramassage et Boutiques	7'215.05	7'166.80		
Joliette	111'798.70	98'908.49		
Charges de personnel	3'901'983.00	3'769'263.36		
Loyers	179'920.00	165'720.00		
Electricité et entretien	67'039.70	60'704.70		
Frais d'entretien. équipements	47'238.97	60'057.79		
Frais de véhicules	47'873.20	51'621.20		
Bureau et Administration	64'514.20	68'613.99		
Frais informatiques	119'385.05	130'422.30		
Assurances	12'565.90	12'242.05		
Frais de publicité	70'976.75	69'065.95		
Frais divers	10'353.60	27'165.25		
Amortissement	34'284.10	325'909.10		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4'859'427.12	4'934'490.43		
RESULTAT D'EXPLOITATION	108'086.18	- 438'221.63		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	108'086.18	- 438'221.63		
Résultat financier	66'944.54	239'939.02		
Produits extraordinaires	3'653.10	63'604.97		
Produits des immeubles	62'127.75	48'600.00		
Charges des immeubles	- 15'188.55	- 7'214.30		
Amortissement immeubles	- 27'497.75	- 9'000.00		
Résultat avant variation du capital des fonds	198'125.27	- 102'291.94		
Attribution au capital des fonds	- 292'447.30	- 388'192.84		
Utilisation du capital des fonds	178'432.05	76'202.85		
Résultat annuel avant attribution aux réserves	84'110.02	- 414'281.93		
Utilisation réserve développement du secteur vente	0	300'000.00		
RÉSULTAT ANNUEL APRÈS ATTRIBUTION AUX RÉSERVES	84'110.02	- 114'281.93		



©Rebecca Bowring

Rapport d'activité et comptes complets :

www.csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/
La version papier peut être obtenue auprès de notre secrétariat : 032 886 91 00